

Woleu-Ntem/Département de l'Okano/Mitizic/Vie des partis/12 mars en différé du PDG

Les Okanois soutiennent le dialogue politique

GAO
Mitizic/Gabon

A l'occasion de la célébration en différé du 49e anniversaire du Parti au pouvoir, les trois fédérations du département de l'Okano (province du Woleu-Ntem), se sont dits favorables à l'organisation du dialogue inclusif et sans tabou initié par leur leader, Ali Bongo Ondimba.



Photo : D.R



Photo : D.R

La ministre déléguée Françoise Assengone Obame pendant son intervention. Photo de droite : Les responsables du PDG à Mitizic.

LES manifestations placées sous le sceau de l'unité et la cohésion des filles et fils du département de l'Okano ont été rehaussées, le week-end dernier, à Mitizic, par la présence du secrétaire provincial Lambert Edou, et du directeur de cabinet adjoint du président de la République, Samuel Ngoua Ngou.

Le secrétaire départemental, David Nze Ngui, au nom des populations, a d'abord remercié le président de la République, Ali Bongo Ondimba, pour avoir renouvelé sa confiance à Françoise Assengone Obame, fille de la localité, en la maintenant au gou-

vernement. Avant de demander à cette dernière de bien vouloir transmettre au chef de l'Etat toute la gratitude des populations du département de l'Okano pour cette marque de confiance. En sa qualité de premier responsable politique du département de l'Okano, Françoise Assengone Obame a dit ne pas comprendre comment « que le PDG qui a 5 élus nationaux à Mitizic, c'est-à-dire trois députés et deux sénateurs » n'a pas été capable de réaliser un bon score à l'élection présidentielle. Pour elle, les Pdgistes jouent au jeu

du chat et de la souris. Cela est inacceptable c'est pourquoi, elle a invité les "brebis égarées" à regagner la maison PDG. Pour elle, le fait que les trois fédérations du département de l'Okano se soient retrouvées ensemble pour célébrer le 49e anniversaire du Parti démocratique gabonais (PDG) n'est pas fortuit. Ces retrouvailles, a-t-elle précisé, doivent être perçues comme une invite à la remobilisation des troupes pour les échéances futures: « Faisons tout pour barrer la route aux vendeurs d'illu-

sions », a martelé Françoise Assengone Obame.

Le secrétaire provincial, Lambert Edou a, quant à lui, édifié l'assistance sur les enjeux du dialogue politique.

Des assises qui ne se tiennent pas pour résoudre les problèmes du contentieux électoral, mais ambitionnent d'identifier les axes majeurs, en vue de proposer des solutions aux problèmes qui constituent des pesanteurs pour l'avenir politique, institutionnel, économique, social, culturel et environnemental de notre pays.

Nyanga/Département de la Doutsila/Nyali/Face à la psychose née de l'apparition de "fantômes" à l'école

Le gouverneur somme les habitants de rompre avec la sorcellerie

MIHINDOU MIHINDOU
Tchibanga/Gabon

TOUT part d'une information selon laquelle le directeur de l'école publique de Nyali, Calvin Mabicka, sa famille et ses collaborateurs, seraient menacés par des fantômes. Il en informe le préfet du département de la Doutsila, Jean-Bernard Ikania Ndouti qui, à son tour, saisit le gouverneur de la Nyanga, Sany Megwazeb, pour lui faire état de cette situation qui crée une véritable psychose chez les habitants.

En visite dans la localité, le 17 mars dernier, le gouverneur fait donc une escale à Nyali, où il rencontre, dans l'enceinte même de l'école, les populations locales. Appelé à exposer les faits, le directeur explique que, le 3 février dernier, se sentant menacé par la présence de fantômes, il adresse une correspondance à sa hiérarchie et au préfet pour leur faire état de ses craintes.

Deux jours plus tard, une réunion à laquelle participe la population, est convoquée au sein de l'établissement. Calvin Mabicka saisit cette opportunité pour ex-

pliquer aux villageois ce que ses collaborateurs et lui-même endurent. Il précise, notamment, que, dans la nuit du 27 janvier, alors qu'un corps devait être exposé au domicile du président de l'association des parents d'élèves, des coups de cloche ont soudain retenti à l'école, sans que l'on en sache qui en était l'auteur.

Plus grave, vers 23 heures de la même nuit, les enfants ont commencé à pleurer: « ma fille d'un an et demi et le bébé du collaborateur Koumba Yembi, âgé d'à peine 6 mois. Absent pour une opération bancaire à Tchibanga, ce dernier m'avait laissé avec sa famille. A partir de l'autre chambre, la femme du collaborateur est entrée en transe, avant qu'elle ne décrive, pour la première fois, le fantôme qui était habillé d'un pantalon noir et d'un haut blanc. Pris de peur, j'ai saisi la population par le canal du chef de regroupement, pour qu'une réunion soit organisée », explique le directeur de l'école.

« Quelques jours plus tard, après cette réunion, nous sommes arrivés à d'autres manifestations, cette fois-ci en présence du collabora-

teur. Ce dernier, tout comme notre voisine, va subir la pression d'un esprit. Le lendemain matin, une autre réunion sera convoquée. Au cours de celle-ci, le témoignage d'une femme également victime des attaques du "ditengu" sera balayé d'un revers de la main par un jeune du village », a renchéri Calvin Mabicka. Ajoutant que, compte tenu de ces menaces, il a dû se résoudre à alerter sa hiérarchie et décider de quitter le village avec sa famille, pour s'installer à Tchibanga.

VAMPIRE • Face à cette situation préjudiciable à leurs enfants, les habitants décident, par le biais du chef de regroupement, Clément Douckaga, de réunir une somme de 100 000 francs pour faire venir un maître spirituel dont la mission devait consister à chasser les fameux mauvais esprits.

A son arrivée, dame Bayingui, la voyante, déclare que les enseignants n'étaient pas détenteurs de fantôme, et que celui-ci provenait du quartier. Elle révèle aussi que l'école de Nyali serait en réalité le refuge de tous les sorciers du coin. Et que pour rompre

avec ce sort, il fallait une somme de 200 000 francs, en plus d'une liste d'objets à lui fournir. Mais ce n'était pas tout...

« Si vous voulez que j'attrape les propriétaires des fantômes, vous écrivez au procureur de la Nyanga. Ensuite, je vous dirai l'endroit où se trouvent ces fantômes, avant de mettre des pièges dans le village, afin que ces sorciers subissent », précise la voyante.

« Mon souci majeur, c'est de voir le nganga venir arrêter l'auteur », a tout de suite réagi le chef de regroupement.

Pour sa part, le délégué d'Académie provinciale adjoint, Jean-Claude Ngonga, a interpellé les habitants de Nyali sur cette situation qui perturbe l'éducation de leurs enfants.

Quant au gouverneur Sany Megwazeb, non seulement il n'est pas allé avec le dos de la cuillère pour demander à l'assistance de rompre avec ces pratiques sataniques qui ne favorisent pas le développement, mais a aussi lancé un ultimatum aux chefs de villages pour que cessent le vampire et la sorcellerie.

PETITES ANNONCES

IMMOBILIER

13785 — À Louer : Aux Charbonnages, un Bâtiment adapté à une organisation internationale, une école d'enseignement supérieur, ou une polyclinique. Grande Structure aménagée et équipée. Tél.: 06 41 05 25

EMPLOI DEMANDE

13836 — J.H Togolais Cuisinier hbt les charbonnages cherche emploi. 02 42 62 14

13894 — Maçon - Electricien - Charpentier cherche des marchés. Tél.: 04 97 28 20

13970 — JD cherche emploi ménagère 3x/sem ou demi journée. Tel : 05 14 37 41

13971 — JF togolaise cherche emploi nounou ménagère logée nourri. Tel : 06 48 39 55

13978 — J.F Togolaise cherche emploi ménagère 1/2 jrnée. Tél.: 07 10 60 43

13983 — JF togolaise cherche emploi nounou ménagère logée sortie. Tel : 02 28 65 83

13999 — J.D cherche emploi nounou ménagère logée nourrie. Tel: 04 78 30 51

14002 — JD camerounaise cherche emploi laver et repasser 2x/sem ou faire la cuisine africaine.03 15 63 91

DIVERS

13005 — Tôles bac allu en promo. Tél.: 04 54 60 39

MÉDECINS

CLINIQUE DE LA PAIX

Cardiologue - Pôle gynécologues - Pédiatres. Permanence jour 8h-18h. Urgence nuit et week-end. Tél: 06 27 03 45 14010

HOTELS

Pour votre séjour à Lambaréné, venez profitez de l'offre promotionnelle de ses chambres de 35 500Fcfà à 25 500Fcfà à la Résidence Hôtelière les Sirènes G&B et met à votre disposition la piscine, les pédalos, les canoës et le terrain de sport. A très bientôt. Contacts :07 53 05 56 - 06 05 07 41 13995

AVIS

Liquidation STSI BOCCARD

Le Tribunal de Première Instance de Port Gentil a rendu un Jugement en date du 28 Mars 2017, dont la teneur suit:

Par ces motifs

Statuant publiquement, contradictoirement, en matière commerciale et en premier ressort;

Vu les dispositions des articles 25 et 33 de l'Acte Uniforme OHADA portant Procédures Collectives;

- Reçoit Maître Athanase NDOYE LOURY, agissant en qualité de Syndic en son rapport ainsi qu'à sa demande;
- Constate que la STSI BOCCARD SARL est en cessation de paiement;
- Fixe provisoirement la période suspecte au 1er Janvier 2012;
- En conséquence, prononce la mise en liquidation Judiciaire de STSI BOCCARD SARL;
- Désigne Maître Athanase NDOYE LOURY, Syndic Judiciaire, en qualité de Liquidateur Judiciaire de la STSI BOCCARD SARL.
- Nomme Mme Joséphine MENGUE MEYE, Juge au Tribunal de Première Instance de Port Gentil en qualité de Juge Commissaire;
- Ordonne l'exécution provisoire du présent Jugement, non-obstant toutes voies de recours, et avant enregistrement;
- Dit que le présent Jugement sera publié par insertion dans un journal d'annonces légales;
- Dit enfin, que les dépens, de la présente instance seront employés en frais de procédure.

Conformément aux dispositions en vigueur, tous les créanciers sont tenus dans un délai d'un (1) mois à partir de la présente parution, de bien vouloir produire leurs créances auprès du Cabinet NDOYE LOURY Athanase, situé au 6e étage de l'immeuble les forestiers (EX FODEX), B.P. 2930 ; Tel: 77.87.03; fax: 77.54.81 ; email: ndoyeloury@yahoo.com.

Les créances sous peine de rejet pur et simple, doivent obligatoirement être certifiées par un Commissaire aux comptes ou un Expert-Comptable. 13996

S O L D E S !!!

UNE PREMIERE CHEZ SELECT !

Des SOLDES jusqu'à -40% à partir du 25 Mars 2017. UNE OCCASION A NE PAS MANQUER. FAITES-VOUS PLAISIR! Select M'bolo 04 13 23 31 Select Louis 05 18 84 28 13658